



---

# PROCÈS VERBAL

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 MARS 2019

Tenu le mercredi 13 mars 2019 à 18 h  
à la salle 3632 du pavillon Louis-Jacques-Casault



**SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUIVANTS :**

Alexandre Terrigeol	Sciences et Génie
Audrey Laberge-Carignan	Sciences et Génie
Carl Lavoie	Sciences de l'administration
Clément Joubert	Foresterie, géographie et géomatique
Francis Marleau Donais	Aménagement, architecture et arts visuels
François D'Assises Babou Bationo	Sciences de l'administration
Jérémy Bernard	Médecine
Jude Emmanuel Cléophat	Pharmacie
Julien Fouquet-Asselin	Sciences de l'administration
Julien Jolicoeur-Dugré	Philosophie
Louis-Simon Rousseau	Sciences sociales
Mathilde Trudel-Ferland	Sciences de l'agriculture et de l'alimentation
Samuel Yergeau	Foresterie, géographie et géomatique
Samahe Sabir	Sciences sociales
Thierry De Serres-Bérard	Médecine

**SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF SUIVANTS :**

Kevin Villeneuve-Tremblay	Président
Yasmine Mohamed	Secrétaire générale
Myriam Champagne	V.-p. aux affaires financière et au développement
* Ibrahima Massagninni Kone	V.-p. aux études et à la recherche
* Nicolas Pouliot	V.-p. aux affaires internes
* Catherine Asselin	V.-p. aux droits étudiants
* Guillaume Plante	V.-p. aux affaires externes

\* Membres sans droit de vote et ne faisant pas partie du quorum.

**SONT ABSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUIVANTS :**

Audrey Ann Malenfant	Médecine
Audray Frechette-Barbeau	Aménagement, architecture et arts visuels
Eliane Desruisseaux	Lettres et des sciences humaines
Josyane Trugeon	Sciences et Génie
Jessica Virgili	Pharmacie
Ludovic Miramand	Médecine
Mohamed Nouni	Sciences de l'administration
Nathaniel Morin	Sciences de l'administration
Olivier Villemaire-Côté	Foresterie, géographie et géomatique

## 1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Kevin Villeneuve-Tremblay constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 18 h12.

## 2. NOMINATIONS DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

### Résolution n°1

Il est proposé par : ..... M. Kevin-Villeneuve Tremblay

Appuyé par : ..... M. Clément Joubert

**Que Mme Jimena Ruiz Aragon agisse à titre de présidente d'assemblée et que Mme Yasmine Mohamed agisse à titre de secrétaire d'assemblée.**

**Adoptée à l'unanimité**

## 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente d'assemblée se présente et procède à la lecture de l'ordre du jour.

Elle demande s'il y a des modifications à apporter.

Mme Yasmine Mohamed propose d'enlever le point 6.1 « Nomination au CA ». M. Carl Lavoie, appuyé par M. Clément Joubert, propose d'ajouter le point 8.3 « Retour sur l'Assemblée générale extraordinaire ». M. Guillaume Plante, appuyé par Mme Mathilde Trudel-Ferland, propose d'enlever le point 9.2 « Rapport Caucus UEQ » et le point 9.3 « Rapport RAJ ». Mme Catherine Asselin propose, appuyée par M. Julien Jolicoeur-Dugré, de présenter le point 11.1 « Suivi Restructuration du poste de V.-P droits aux étudiants » avant la pause.

### Résolution no°2

Il est proposé par : ..... M. Samuel Yergeau

Appuyé par : ..... M. Carl Lavoie

**D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.**

### L'ORDRE DU JOUR

#### 18 h 00

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Nominations du président et du secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal du CA du 20 février 2019
5. Communication Présidence
6. Ressources humaines
  - 6.1 Démission du CA
  - 6.2 Modifications aux Règlements Généraux
  - 6.3 Comité Directeur du Fou AELIÉS
  - 6.4 Rapport mensuel du comité exécutif
7. Affaires financières
  - 7.1 État des résultats, suivis budgétaires et bilan financier
  - 7.2 Conférence Marie Guyart (La table du pain) - demande de commandite

## Pause 20 h 00

8. Affaires internes
  - 8.1 Café Fou AELIÉS
  - 8.2 Chaire publique et Cogito
  - 8.3 Retour sur l'Assemblée générale extraordinaire
9. Affaires externes
  - 9.1 Présentation du SCCCUL
10. Affaires académiques et droits étudiants
  - 10.1 Suivi Restructuration du poste de V.-Paux droits étudiants
  - 10.2 Mémoire sur l'employabilité
  - 10.3 Journée de la recherche
11. Activités des associations
  - 11.1 Manifestations
12. Affaires nouvelles (Varia)
13. Date du prochain CA
14. Levée de l'assemblée

**22 h 00**

**Adoptée à l'unanimité**

## 4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CA DU 20 FÉVRIER 2019

*Considérant qu'une copie du procès-verbal de l'assemblée du 20 février 2019 a été envoyée à chaque membre du CA avant cette assemblée, la secrétaire générale est dispensée d'en faire la lecture.*

### Résolution no°3

Il est proposé par : ..... M. Julien Fouquet-Asselin

Appuyé par : ..... M. Jérémy Bernard

**D'adopter le procès-verbal du CA du 20 février 2019**

**Adoptée à l'unanimité**

## 5. COMMUNICATION PRÉSIDENTE

M. Kevin Villeneuve-Tremblay dit bonsoir à tout le monde et remercie chacun d'être venu. Il remercie aussi les administrateurs et les administratrices qui ont participé à l'Assemblée générale extraordinaire. Il mentionne que les postes sur le CE sont ouverts et il demande à tout le monde de partager l'information. Il dit que le dossier du plan de collaboration avance très bien. Il indique que l'objectif du comité de travail est de rendre obligatoire ce plan.

Il remercie aussi ceux et celles qui ont participé à la campagne #DéjàDurable. Il dit que la manifestation « La planète s'invite à l'université » aura lieu le vendredi prochain. Il dit que M. Nicolas Pouliot organisera un petit atelier de confection des pancartes. Il dit que pour ceux et celles qui sont abonné-e-s au soleil, la lettre ouverte a été publiée et que l'Université Laval confirme à l'AELIÉS qu'elle va continuer à travailler là-dessus. Il rappelle à tout le monde que la journée de la recherche aura lieu le jeudi 14 mars 2019 et le Forum des associations aura lieu le mercredi 3 avril 2019. Comme les cinq axes du plan d'action de 2019-2020 seront abordés, il dit que leur présence est nécessaire et d'une grande importance.

## 6. RESSOURCES HUMAINES

### 6.1. Démission du CA

Mme Yasmine Mohamed annonce la démission de Mme Marie-Pier Brochu et de M. André-Philippe Doré.

### 6.2. Modifications aux Règlements Généraux

#### Résolution no°4

Il est proposé par : ..... M. Kevin Villeneuve-Tremblay

Appuyé par : ..... M. François D'Assises Babou Bationo

**Que l'article 84 des Règlements généraux soit supprimé.**

*Le vote est demandé:*

Pour : ..... 16

Contre : ..... 1

Abstenions : ..... 0

**Adoptée à la majorité**

### 6.3. Comité Directeur du Fou AELIÉS

#### Résolution no°5

Il est proposé par : ..... M. Carl Lavoie

Appuyé par : ..... Mme Yasmine Mohamed

**Que monsieur Samuel Yergeau soit élu sur le comité directeur du Fou AELIÉS.**

**Que monsieur Julien Fouquet-Asselin soit élu sur le comité du directeur du Fou AELIÉS.**

**Que madame Audrey Laberge-Carignan soit élue sur le comité directeur du Fou AELIÉS.**

**Que monsieur Jérôme Cerutti soit élu sur le comité directeur du Fou AELIÉS.**

**Adoptée à l'unanimité**

### 6.4. Rapport mensuel du comité exécutif

#### Résolution no°6

Il est proposé par : ..... M. Julien Fouquet-Asselin

Appuyé par : ..... Mme Samahe Sabir

**Que le rapport mensuel des officiers pour la période du 15 février 2019 au 8 mars 2019 soit adopté.**

**Adoptée à l'unanimité**

## 7. AFFAIRES FINANCIÈRES

### 7.1. État des résultats, suivis budgétaires, bilans financiers

Mme Myriam Champagne explique l'état des résultats, les bilans financiers et le suivi budgétaire du mois de février. Elle indique que 74% du budget de l'année a été utilisé jusqu'à présent.

## Résolution no°7

Il est proposé par : ..... Mme Myriam Champagne

Appuyée par : ..... M. Clément Joubert

**Que soient adoptés l'état des résultats, les suivis budgétaires et les bilans financiers du mois de février 2019**

**Adoptée à l'unanimité**

### 7.2. Conférence Marie Guyart (La table du pain) - demande de commandite

Mme Ingrid Boutros se présente elle dit qu'elle est la Vice-présidente de la « Table du pain ». Elle est accompagnée par M. Nabila Jean-Claude Bation, le trésorier, ce soir pour présenter une demande de commandite auprès de l'AELIÉS. Elle dit que La « Table du Pain » est un comptoir alimentaire ouvert tous les mercredis de l'année scolaire (de septembre à mai) entre 11h et 13h au Pavillon Ernest-Lemieux de l'Université Laval. Basée sur des valeurs, telles que la solidarité et l'entraide, cette œuvre a pour but d'aider les étudiants démunis sur le plan financier. Elle mentionne que la « Table du pain » regroupe 650 personnes, dont 580 bénéficiaires. Elle indique que 51,9% des bénéficiaires sont des membres de l'AELIÉS. Elle indique également que chaque année, la Guignolée de la Table du pain permet d'amasser des fonds pour offrir, non seulement de l'aide alimentaire aux étudiants en précarité financière, mais aussi pour les aider à payer leurs loyers.

Cette année la « Table du pain » demande une commandite de 2500 \$. En contrepartie elle fera un affichage et un remerciement à l'AELIÉS sur sa page Facebook et elle pourra distribuer des gadgets fournis par L'AELIES. En concluant, Mme Ingrid Boutros dit que la table du pain est ouverte à toutes autres suggestions de la part de l'AELIÉS.

Il est demandé par M. Kevin Villeneuve-Tremblay si un administrateur aimerait faire du bénévolat qu'est-ce qu'il devrait faire. Mme Ingrid Boutros dit qu'il pourra contacter la coordinatrice et venir aider, sans aucun problème.

Mme Ingrid Boutros et M. Nabila Jean-Claude Bation quittent le CA et les administrateurs discutent de leur demande.

Il est demandé quel était le budget alloué à la « Table du pain » auparavant. Mme Yasmine Mohamed dit que, selon les P-V, en 2017 et en 2018 le montant demandé est de 2500 \$.

## Résolution no°8

Il est proposé par : ..... Mme Mathilde Trudel-Ferland

Appuyée par : ..... M. François D'Assises Babou Bationo

**Que l'AELIÉS octroie une subvention de 2500 \$ à la table du pain.**

### Amendement no°1

Il est proposé par : ..... Mme Yasmine Mohamed

Appuyée par : ..... M. Julien Fouquet-Asselin

*D'augmenter le montant à 3000 \$, pour que la proposition devienne :*

**Que l'AELIÉS octroie une subvention de 3000 \$ à la Table du pain.**

**L'amendement est adopté à l'unanimité**

**La proposition initiale est adoptée à l'unanimité**

**Que l'AELIÉS octroie une subvention de 3000 \$ à la Table du pain.**

## 8. AFFAIRES EXTERNES

### 8.1. Présentation du SCCCUL

Mme Christine Gauthier dit bonjour à tout le monde. Elle remercie l'AELIÉS de lui permettre de parler ce soir. Elle dit que le syndicat des chargé-e-s de cours est en négociation depuis octobre 2016. Cette négociation a pour objectif de réviser quelques chapitres, qui concernent, notamment, les conditions du travail, les indemnités de vacances et les modalités d'enseignement à distance et d'aide pédagogique. Elle dit qu'après plusieurs séances de négociations il reste plusieurs dossiers non réglés, notamment la clause de réserve et l'aide pédagogique pour les formations à distance. Elle dit que la clause de réserve concerne principalement les étudiants aux doctorats, les professeurs retraités, le personnel administratif et les professeurs invités. En effet, le SCCCUL souhaite baisser le pourcentage des cours réservés par l'Université Laval de 14 % à 12 %. Selon les statistiques de 2015, 11,7 % de la clause de réserve a été utilisé dont 8,23 % pour les étudiants au doctorat, rajoute-elle. Le SCCCUL aimerait que l'Université Laval réserve 9 % aux doctorants et 3 % aux autres catégories. Outre le pourcentage, les étudiants aux doctorats ne bénéficient pas d'un système d'ancienneté. Ils pourront enseigner plusieurs cours sans pouvoir accumuler des points. Elle dit qu'une parmi tant d'autres demandes du SCCCUL est de mettre en place un système du pointage pour les étudiants au doctorat et de leur permettre de bénéficier des avantages offerts par le SCCCUL, tels que les subventions pour finaliser la rédaction d'une thèse ou d'un mémoire de recherche, des subventions de perfectionnement, ou de rédaction d'un article ou/et un livre.

Mme Catherine Asselin demande à Mme Christine Gauthier comment le SCCCUL pourra protéger et défendre les intérêts des membres de l'AELIÉS. Mme Christine Gauthier dit que 20 % chargé-e-s de cours sont des étudiants de 2ème et de 3ème cycle. Donc, cette convention collective couvrera 300 d'étudiant-e-s inscrit-e-s aux cycles supérieurs. En concluant, Mme Christine Gauthier souhaite que l'AELIÉS appuie les revendications du SCCCUL.

M. Francis Marleau Donais demande si le système de pointage va contrebalancer la clause de réserve. M. Guillaume plante explique que le système de pointage n'impacterait pas la clause de réserve. Le SCCCUL veut réduire le pourcentage pour les autres catégories susmentionnées. Mme Christine Gauthier dit que le 8,23 % est le pourcentage utilisé par l'UL, autrement dit, c'est la moyenne. Il y en a des départements et des unités qui utilisent les 14 % et il y en a d'autres qui utilisent un pourcentage inférieur à 8 %. Il est souligné par M. Louis-Simon Rousseau que l'AELIÉS devrait appuyer l'augmentation du pourcentage des cours attribués aux étudiants au doctorat.

Mme Christine Gauthier quitte le CA et les administrateurs discutent de sa demande.

*Suite aux discussions des membres du CA*

#### Résolution no°6

Il est proposé par : ..... M. Guillaume plante

Appuyé par : ..... M. Clément Joubert

**Que l'AELIÉS appui le SCCCUL dans ses négociations pour une nouvelle convention collective auprès de l'Université Laval. Que l'AELIÉS s'oppose à toute diminution du pourcentage réel d'étudiant-e-s profitant des clauses de réserve pour l'obtention de charges de cours.**

#### Amendement n°1

Il est proposé par : ..... M. Francis Marleau Donais

Appuyé par : ..... M. Clément Joubert

**De scinder la proposition en deux :**

**Adoptée à l'unanimité**

### Amendement n°2

Il est proposé par : ..... M. Kevin Villeneuve-Tremblay

Appuyé par : ..... M. Clément Joubert

**Que l'AELIÉS appuie le SCCCUL dans le cas d'un conflit de travail**

*Le vote sur l'amendement :*

Pour : ..... 1

Contre : ..... 7

Abstentions : ..... 8

**Amendement est rejeté**

### Amendement n°3

Il est proposé par : ..... M. Kevin Villeneuve-Tremblay

Appuyé par : ..... M. Clément Joubert

*De rajouter dans l'optique que les négociations ne soient pas conclues en date du 27 mars 2019,*

*pour que la proposition devienne :*

**Que l'AELIÉS appuie le SCCCUL dans ses négociations pour une nouvelle convention collective auprès de l'Université Laval dans l'optique que les négociations ne soient pas conclues en date du 27 mars 2019.**

**L'amendement est adopté à l'unanimité**

**La proposition amendée est adoptée à l'unanimité**

**Que l'AELIÉS appuie le SCCCUL dans ses négociations pour une nouvelle convention collective auprès de l'Université Laval dans l'optique que les négociations ne soient pas conclues en date du 27 mars 2019.**

### Résolution no°9

Il est proposé par : ..... M. Guillaume plante

Appuyé par : ..... M. Clément Joubert

**Que l'AELIÉS s'oppose à toute diminution du pourcentage réel d'étudiant-e-s profitant des clauses de réserve pour l'obtention de charges de cours**

### Amendement no°1

Il est proposé par : ..... M. Francis Marleau Donais

Appuyé par : ..... Mme Samahe Sabir

*De rajouter « et se positionne en faveur d'une hausse du pourcentage réel d'étudiant-e-s profitant des clauses de réserve » pour que la proposition devienne :*

**Que l'AELIÉS s'oppose à toute diminution du pourcentage réel d'étudiant-e-s profitant des clauses de réserve pour l'obtention de charges de cours et se positionne en faveur d'une hausse du pourcentage réel d'étudiant-e-s profitant des clauses de réserve**

**L'amendement est adopté à l'unanimité**



## La proposition amendée est adoptée à l'unanimité

**Que l'AELIÉS s'oppose à toute diminution du pourcentage réel d'étudiant-e-s profitant des clauses de réserve pour l'obtention de charges de cours et se positionne en faveur d'une hausse du pourcentage réel d'étudiant-e-s profitant des clauses de réserve**

## 9. AFFAIRES INTERNES

### 9.1. Café Fou AELIÉS

M. Kevin Villeneuve-Tremblay dit que lors de la dernière réunion du comité Directeur du Fou AELIÉS, les sujets discutés étaient sur le Développement durable, les sacs à muffins et la terrasse. Il dit que l'objectif est de faire l'ouverture de la terrasse début mai.

### 9.2. Chaire publique et cogito

M. Nicolas Pouliot dit que, en ce qui a trait à la Chaire publique, rien de particulier n'est à signaler à part la bande-annonce du Néo. Il dit que le Néo est la nouvelle émission de vulgarisation scientifique qui remplacera le concours Cogito. Il invite alors tous les membres du CA à lui envoyer leurs commentaires. Il dit que M. Serge Bonin et M. Thomas Rodrigue travaillent sur le projet depuis un moment. M. Alexandre Terrigeol demande c'est qui qui pose les questions. M. Nicolas Pouliot dit que les questions sont discutées entre M. Serge Bonin et les participants. M. Mme Samahe Sabir demande si les vidéos remplaceront les concours. M. Nicolas Pouliot dit que le concours est une fois par année alors que le Néo est un concours en continu. M. Francis demande si le concours s'adresse à un public spécifique. M. Pouliot dit qu'il s'adresse à un public plus large, qu'un public étudiant.

### 9.3. Retour sur l'Assemblée générale extraordinaire

M. Carl Lavoie dit qu'il se sentait mal, car il y avait, à part les positions sur les stages, d'autres positions. M. Nicolas Pouliot dit que le point positions était scindé en deux sous points. Il mentionne que, sauf la position sur le racisme systémique, toutes les positions ont été discutées avant l'assemblée générale.

## 10. AFFAIRES ACADÉMIQUES ET DROITS ÉTUDIANTS

### 10.1. Restructuration du poste de V.-p aux droits étudiants

Mme Catherine Asselin présente le poste de la vice-présidence aux droits étudiants. Elle dit que selon les règlements généraux, «la vice-présidence aux droits étudiants est responsable des dossiers relatifs aux plaintes des membres en matière de leurs droits sur le campus et en assume le traitement. Elle encadre et accompagne les membres en ces matières.» Elle dit que le poste de vice-présidence aux droits étudiants permet aux membres l'accès à une ressource confidentielle et personnalisée concernant les enjeux relatifs aux droits des étudiant-e-s de cycles supérieurs. Cependant, la structure actuelle du poste ne permet pas de répondre adéquatement à la demande élevée d'aide provenant des étudiant-e-s. Il est donc nécessaire de repenser la structure du poste. Elle propose, à cet effet, deux alternatives. La première consiste en une entente avec le BDE et la CADEUL selon laquelle un montant XX par année sera alloué par l'AELIÉS à la CADEUL pour fournir un employé à temps plein au BDE. Toutefois, le BDE demeure sous la gestion de la CADEUL et un comité composé d'exécutant.es des deux associations sera formé. Mme Catherine Asselin précise que cette entente est en négociation. La deuxième alternative consiste en l'embauche d'un nouvel employé au bureau de l'AELIÉS. Cet employé sera engagé à l'AELIÉS à temps partiel pour 20h par semaine avec un salaire annuel de 20 800 \$, excluant les avantages, les frais administratifs et les équipements.

*Suite aux discussions des membres du CA*

### Résolution no°10

Il est proposé par : ..... Mme Catherine Asselin

Appuyée par : ..... M. Clément Joubert

**Que le CA mandate le conseil exécutif à modifier la description du poste de la vice-présidence aux droits étudiants avec le comité des RG pour que celle-ci soit adoptée lors de l'AG annuelle d'automne 2019.**

**Adoptée à l'unanimité**

#### Résolution no°11

Il est proposé par : ..... M. Julien Fouquet-Asselin

Appuyée par : ..... M. Clément Joubert

**Que se tienne une plénière de 10 minutes sur les alternatives**

**Adoptée à l'unanimité**

Mme Mathilde Trudel-Ferland dit que si l'AELIÉS a les moyens il faut aller avec la CADEUL. M. Louis-Simon Rousseau appuie Mme Mathilde Trudel-Ferland et indique que l'entente avec la CADEUL et le BDE est super pertinente.

M. Alexandre Terrigeol demande à Mme Catherine Asselin si les statistiques concernant les consultations individuelles au bureau de l'AELIÉS, les accompagnements et les demandes par courriel ou téléphone ont été présentées à la CADEUL.

Mme Asselin explique que les statistiques ont été présentées et que la CADEUL a traité cette année 836 consultations.

M. Samuel Yergeau dit que l'AELIÉS pourra signer l'entente, mais indépendamment du montant. Mme Myriam Champagne indique qu'il aura certainement des coupures pour une telle entente. Mme Catherine Asselin dit que si l'AELIÉS et la CADEUL embauchent un nouvel employé, il sera à temps plein et il sera payé comme un technicien juridique.

#### 10.2. Mémoire sur l'employabilité

M. Ibrahima Massagnini Koné explique la situation. Il dit qu'il a constaté que 45 personnes titulaires de doctorat en 1er cycle en médecine et en pharmacie sont dans l'échantillon. Donc, ces personnes ont été retirées de l'échantillon. Il dit que de nouvelles statistiques et estimations ont été faites par Mme Yasmine Mohamed et le mémoire sera présenté au CA ordinaire du mois d'avril.

#### 10.3. Journée de la recherche

M. Ibrahima Massagnini Koné dit que la journée de la recherche aura lieu demain 13 mars 2019. Il invite tout le monde à y participer. Il mentionne qu'il y aura un 5 à 7 de réseautage.

### 11. ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS

#### 11.1. Manifestations

M. Nicolas Pouliot invite les administrateurs à participer aux manifestations pour les stages qui auront lieu le 15 et le 21 mars 2019.

### 12. AFFAIRES NOUVELLES (VARIA)

M. Nicolas Pouliot remercie tout le monde pour sa participation à la campagne #DéjàDurable, M. Samuel Yergeau dit que le Sodexo a retiré, hier le 12 mars 2019, les bouteilles d'eau de ses points de vente sur le campus.

### 13. DATE DU PROCHAIN CA

### 14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

*À la suite de la constatation de la perte du quorum, la séance est levée à 22 h 15*

—

Yasmine Mohamed ..... Secrétaire générale

Kevin Villeneuve-Tremblay ..... Président